RESONET TENOR BACT

Réf. 771203 - 771204

Détergent désinfectant puissant en une seule opération de toutes les surfaces lavables (sols et surfaces).Bactéricide, levuricide, actif sur les virus HIV1, Hépatite B et H1N1

Produit indispensable au nettoyage et à la lutte contre la propagation des bactéries, champignons et virus. Il couvre un large spectre antimicrobien grâce à une association de 3 principes actifs synergiques.
Effet désodorisant, fraîcheur eucalyptus,ne contient pas d'aldéhyde.

Avantages produit

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

Bactéricide : EN 1276 (conditions de propreté) Dilution 0.25 % en 5 min, 20°C
EN 1276 (conditions de saleté) Dilution : 0.7 % en 5 min, 20°C
Levuricide : EN 1650 (Candida Albicans) Dilution : 0.25 % en 15 min, 20°C
Virucide : HIV1 Dilution : 0.25 % en 5 min, 20°C
Hépatite B (cond. de propreté) Dilution : 0.5 % en 30 min, 20°C
H1N1 selon EN 14476 (cond. de saleté) Dilution : 1% en 5 min, 20°C
Rapports d'essais disponibles sur simple demande.

MODE D'EMPLOI

Diluer de 0,25 à 1% selon l'efficacité désinfectante souhaitée, dans une eau froide ou chaude (< 60°C). Étendre la solution sur la surface à désinfecter. Laisser agir de 5 à 30 mn (se référer aux normes ci-dessus selon l'action désinfectante souhaitée), brosser si nécessaire. Ne pas rincer, sauf dans le cas de surfaces et de matériel pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires.

CARACTERISTIQUES

Densité: 1,03-1,05
pH : >12,5
Aspect : liquide légèrement voilé
Sécurité selon FDS : Toxicité aiguë par voie orale, Catégorie 4. Corrosion cutanée, Catégorie 1A. La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2. Fiche "Ingrédient" disponible sur demande pour le personnel médical au 0810 810 868 .

CONDITIONNEMENT

Réf. 771203 Carton de 4 bidons de 5 L
Réf. 771204 Carton de 12 flacons doseurs de 1 L

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas mélanger avec d'autres produits : shampooing vaisselle et/ou produitsoxydants. Stocker à l'abri du gel.
Produit biocide : TP 2 Substances actives biocides :chlorure de didecyldimethyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 50 g/l - Bis (3 aminopropyl)dodecyl amine, CAS : 2372-82-9, 51 g/l - propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 20 g/l. Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Formule déposée au Centre Anti-poison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

GROUPE RESO
Résolument nature

Version 15/06/2015

Usage réservé aux professionnels
Service consommateurs
N°Azur 0 810 810 868
PRIX APPEL LOCAL

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : www.groupe-reso.fr
Groupe RESO - Centre Logistique de la Gare - 19270 USSAC